

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
DES HAUTES-ALPES

COMMUNE DE VENTAVON
EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers

Effectif légal : 15

En exercice : 13

Présents : 11

Votants : 12

L'an deux-mille-vingt-six et le 24 février, le Conseil Municipal
de la Commune de VENTAVON dûment convoqué, s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie, sous la présidence de M. Juan MORENO, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : le 17 février 2026.

Présents : BENISTANT Agnès, BOUCHET Nathalie, CHASTEL Sandrine, HECTOR France,
BEYNET Gérard, CHAUVIN Christian, CHEVAL Jérôme, LANG Jean-Luc, LATARD Sébastien,
ROUMIEU Régis

Absents ayant donné procuration : BEDERIAN Alexandre à MORENO Juan

Absent : BORGNA Eric

Secrétaire de séance : HECTOR France

Ouverture de séance à 18h10

DEL 2026-01 Programme d'actions de l'ONF dans la forêt communale pour l'année 2026

Le Maire présente au conseil le programme d'actions proposé par l'Office National des Forêts (O.N.F),
pour la gestion durable du patrimoine forestier en application de l'article D 214-21 du Code Forestier.

Pour l'année 2026 le programme prévoit :

- ✓ des travaux d'infrastructure pour 9 920.00 € HT comprenant l'entretien des lisières de la
parcelle 44 (Beynon) à la parcelle 54 (Bonsecours), depuis la citerne C14, de la parcelle
21 sous le village.
- ✓ des travaux sylvicoles pour 5 270.00 € HT sur la parcelle 21.
- ✓ Des opérations sur limites et parcellaires pour 1 560.00 € HT comprenant de la peinture
sur la parcelle 18

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Valide** le programme d'actions dans la forêt communale pour l'année 2026 qui s'élèvera à :
16 750.00 € HT
- **Dit** que les crédits seront inscrits au budget principal de la collectivité.

Ainsi fait à Ventavon, les jours, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des
délibérations du Conseil Municipal

Le Maire,
Juan MORENO

